

## Avis d'attribution- MP 2020-02

1. <u>Identification de la Collectivité qui passe le Marché</u> :

Agence du Tourisme de la Corse. Pôle Administration générale 17 Bd du Roi Jérôme. 20181 Ajaccio Tél: 04.95.51.77.97 Fax: 04.95.51.14.40

@:mpublics@atc.corsica

- **2. PROCEDURE DE PASSATION**: Le présent marché a été passé en vertu des dispositions de l'article R.2123-1, 1° du Code de la Commande Publique, régissant la procédure adaptée.
- **3. OBJET DU MARCHE :** Travaux de restauration du rez de chaussée et au R+1 de l'Agence du Tourisme de la Corse.

3-Date d'attribution du marche: Le 7 septembre 2020

4-Nombre d'offres reçues : 1

**5-Nom Du TITULAIRE**: DE PERETTI BTP – Marangona - 20170 LEVIE

6- MAITRISE D'ŒUVRE: Paul FRANCESCHI - ARCHITECTE DPLG - 6, Rue Maréchal Ornano

20 000 AJACCIO

**7-MONTANT** HT: 86 503.02 € HT

## **8-LITIGES ET RECOURS:**

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BASTIA Villa Montepiano 20407 BASTIA

France

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable des litiges, boulevard Paul Peytral, 13282 Marseille Cedex 20.

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

- \*Recours gracieux auprès de l'autorité compétente et d'un recours en annulation dans un délai de deux mois suivant notification de la décision, conformément aux articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative.
- \*Référé précontractuel, effectué avant conclusion du marché: (art. L. 551.1 Code de Justice Administrative).
- \*Référé contractuel effectué après conclusion du contrat : articles L 551. 13 à L.551.16 du code de justice administrative.
- **9- Support DE PUBLICATION**: <u>www.achatspublicscorse.com</u>, <u>www.corsica-pro.com</u>, BOAMP, Corse-Matin + Nice Matin et le Petit Bastiais.